

Rapporteur général en charge de l'Europe et de l'international : Yannick MORIN

## Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional

### « Rendu compte de la délégation du Président pour l'exercice de sa délégation en matière de programmation des financements européens 2021-2027 »

## 1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Conseil régional rend compte de l'exercice de sa compétence en matière de gestion des fonds européens (FEDER, FSE+, FEAMPA, FEADER) en présentant l'état d'avancement des programmes sous gestion régionale et les aides programmées depuis le dernier bilan. Près de 1 milliard d'euros de fonds européens sont prévus pour la Bretagne sur la période 2021-2027, dont 615 M€ gérés directement par le Conseil régional. Au 31 décembre 2025, 46,4 % des fonds européens 2021-2027 sont programmés en Bretagne, soit 285,4 M€. 116,2 M€ ont été versés aux bénéficiaires pour cofinancer leurs projets.

Les montants engagés par fonds :

- 151,5 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER) ;
- 44,8 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE+) ;
- 63,2 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;
- 25,9 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

## 2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER Bretagne prend acte de cette communication qui détaille de manière précise l'état d'avancement de la consommation des fonds européens, par type de fonds. Comme présenté dans son avis sur le Budget primitif 2026, le CESER salue la bonne dynamique de programmation pour la période 2021-2027.

## **Vote sur l'avis du CESER de Bretagne**

« Rendu compte de la délégation du Président pour l'exercice de sa délégation en matière de programmation des financements européens 2021-2027 »

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 0

**Adopté à l'unanimité**